



Les 4 tendances disruptives que nous suivons pour les années à venir

Publié

26 Octobre 2021

Longueur

 8 minute(s) de lecture

Renvoyant initialement aux notions de rupture ou de fracture, la disruption est un terme très présent aujourd'hui dans le vocabulaire économique pour décrire un bouleversement majeur de tout un secteur d'activité initié par des entreprises, des produits ou des concepts. La question peut alors se poser pour les investisseurs de pouvoir identifier ces entreprises, produits ou concepts en mesure de transformer toute une industrie au point d'en changer radicalement le fonctionnement et de créer de nouveaux leaders. Ainsi, quelles peuvent être les sociétés capables de générer une croissance durable par leur capacité à conduire, favoriser ou s'adapter au bouleversement de l'environnement dans lequel elles évoluent?

En Bourse, de telles sociétés pourraient être recherchées par les investisseurs de long terme, en particulier à l'heure où des incertitudes se font jour avec une reprise mondiale qui devrait ralentir l'an prochain par rapport à 2021 et suivre des trajectoires contrastées selon les régions.

« Aujourd'hui, les investisseurs regardent essentiellement les perspectives à court terme et se précipitent sur les valeurs cycliques¹ ou des sociétés dont ils jugent la valorisation boursière peu élevée », constate [David Older](#), Responsable de l'équipe Actions chez Carmignac. « Ils négligent en revanche les valeurs dites de croissance visible². Or, nous pensons que le bouleversement d'un marché - qu'il résulte d'une innovation technologique, d'un nouveau produit ou service, ou d'une nouvelle demande des consommateurs – peut favoriser les actions des sociétés capables d'en profiter. »

Voici les quatre tendances disruptives suivies par le fonds [Carmignac Investissement](#) - géré par David Older - dont l'objectif est d'identifier les plus prometteuses et les entreprises capables de faire croître leur activité dans la durée quelles que soient les conditions économiques :





 Téléchargez

1) Le « nouveau consommateur »

Ces dernières années, les consommateurs ont profondément changé leurs comportements avec de nouvelles façons de dépenser leur argent, faire leurs courses, payer ou encore se divertir sur fond d'une digitalisation³ croissante de l'économie et des habitudes. Ainsi, selon Statista⁴, la société allemande qui compile des statistiques sur la consommation, l'utilisation croissante d'internet à travers le monde a-t-elle permis aux ventes en ligne de passer de 1 336 milliards de dollars en 2014 à 4 280 milliards en 2020. Elles pourraient dépasser les 6 000 milliards en 2024.

Si bien qu'aujourd'hui, il existe une application accessible avec son smartphone pour pratiquement tous les services. Si les entreprises présentes sur cette thématique ont vu leur cours de Bourse s'envoler avec la pandémie, ce thème d'investissement reste encore totalement d'actualité, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, tout le monde ne consomme pas encore en ligne, l'activité des entreprises concernées a donc en encore une marge de progression. Ensuite, après des années au cours desquelles ces sociétés se sont surtout concentrées sur la croissance - très forte - de leur activité, l'heure de l'amélioration de leurs marges pourrait bientôt sonner. Enfin, la monétisation (i.e. la capacité de valorisation financière) de l'ensemble de l'écosystème devrait également augmenter, car la digitalisation devrait continuer de s'immiscer dans notre vie quotidienne : éducation, expérience utilisateur, santé...

Il est intéressant de noter que la digitalisation n'a pas seulement révolutionné la façon de consommer, elle a également renforcé le besoin d'authenticité et d'expérience des clients, y compris dans les

elle a également renforcé le besoin d'authenticité et d'expérience des clients, y compris dans les magasins. A cela s'ajoute également le souhait de certains consommateurs d'acheter un bien ou de payer un service exceptionnel, ayant un caractère unique que peu de personnes peuvent s'offrir.

2) L'économie digitale

D'après le PDG de Microsoft Satya Nadella⁵, la part des dépenses technologiques dans le PIB devrait doubler au cours de la prochaine décennie.

Avec la crise sanitaire, le travail à distance s'est largement développé créant une augmentation des besoins en infrastructures numériques. Particulièrement concerné, le cloud (nuage en anglais), cette activité qui recouvre l'ensemble des solutions de stockage à distance, présente sans doute aujourd'hui les perspectives de croissance parmi les plus fortes du secteur technologique. Selon le cabinet de conseil et de recherche Gartner⁶, les dépenses dans le cloud public devraient en effet représenter 45% du budget informatique des entreprises en 2026 contre moins de 17% cette année.

Le Big data, ou les mégadonnées, ne cesse de croître également alors que la digitalisation de l'économie a fait exploser la quantité de données disponibles dans pratiquement tous les domaines d'activité. De nos coordonnées personnelles à nos centres d'intérêt en passant par le temps passé sur un site internet, tout aujourd'hui est une donnée qui peut être exploitée. Selon les chiffres compilés en 2019 par Lori Lewis et Officially Chad⁷, toutes les minutes environ 200 millions d'e-mails étaient envoyés dans le monde, quatre millions de recherches étaient effectuées sur Google, et 4,5 millions de vidéos étaient regardées en ligne. Nombreux sont les secteurs qui devraient profiter de cette tendance : stockage et protection des données, commerce en ligne, publicité ciblée ou encore plateformes permettant d'améliorer l'expérience utilisateur en adaptant les contenus aux goûts et profils de chacun.

3) Le changement climatique

Préoccupation très forte de la population mondiale, le changement climatique devrait devenir un élément primordial dans les choix des consommateurs, des entreprises et des gouvernements dans les années à venir.

Deux thèmes d'investissement nous intéressent ici plus particulièrement : la transition énergétique et les véhicules électriques. Si les énergies renouvelables représentent 22% de la production mondiale d'électricité, ce chiffre devrait au moins tripler d'ici 2040, d'après un rapport publié en 2018 par Bloomberg⁸. Et selon l'Agence Internationale de l'Énergie⁹ (IEA), le nombre de véhicules électriques en circulation devrait atteindre au moins 145 millions d'unités d'ici à la fin de la décennie, contre un peu plus de 11 millions en 2020, soit un taux de croissance moyen d'environ 30% par an. Ce dernier thème profite notamment d'un durcissement de la réglementation sur les émissions de CO2, mais aussi de l'arrivée de produits plus attrayants.

4) Le futur de la santé

Chirurgie robotique, thérapie génique¹⁰, ou encore réalité virtuelle, la technologie est très présente dans le secteur de la santé.

Par ailleurs, la crise sanitaire a rappelé l'enjeu majeur que représente la santé pour l'économie mondiale. Les entreprises capables de faire face à deux enjeux majeurs que sont le vieillissement de la population mondiale et l'augmentation attendue du nombre de maladies chroniques pourraient être recherchées en Bourse.

Ainsi, d'ici 2050, une personne sur six dans le monde aura plus de 65 ans, jusqu'à une personne sur quatre en Europe et en Amérique du Nord, selon une étude des Nations Unies¹¹. Quant aux maladies chroniques¹², également appelées maladies non transmissibles, le nombre de personnes qui en sont atteintes devrait aussi progresser alors que, d'après l'Organisation mondiale de la santé¹³, elles sont déjà la première cause de décès dans le monde avec 41 millions de morts par an.

Le marché de la santé en Chine est en pleine croissance et cette tendance devrait se poursuivre alors que les dépenses de santé représentent environ 6 % du PIB chinois, contre 11 % en France et 18 % aux Etats-Unis. En outre, le pays, où la part de la population couverte par une assurance maladie est passé de 3 % en 2000 à 95 % aujourd'hui, continue d'investir fortement dans le domaine de la santé.

¹Des entreprises qui fabriquent ou vendent des biens ou des services qui sont demandés lorsque l'économie prospère, comme les secteurs de l'automobile, du voyage et de la construction

²Des entreprises pour lesquelles une forte progression de l'activité est anticipée et/ou offrant une grande visibilité sur leurs résultats

³La digitalisation économique est un phénomène de dématérialisation de l'économie s'appuyant sur des technologies de numérisation et le développement des systèmes d'information et des codes informatiques dans les entreprises et les organisations

⁴Statista, le e-commerce dans le monde : statistiques et faits, 2021

⁵Conférence téléphonique des résultats du deuxième trimestre 2020 de Microsoft

⁶Gartner Août 2021, Les quatre tendances en train de façonner l'avenir du cloud public

⁷Que se passe-t-il en une minute sur Internet en 2019 ?

⁸Bloomberg New Energy Finance New Energy outlook, Juin 2018

⁹IEA, Perspectives 2021 sur le déploiement des véhicules électriques

¹⁰La thérapie génique consiste à introduire du matériel génétique dans des cellules pour soigner une maladie

¹¹World Population Prospects: the 2019 Revision, United Nations

¹²Les maladies cardio-vasculaires, principalement les cardiopathies et les accidents vasculaires cérébraux ; le cancer ; les maladies respiratoires chroniques ; le diabète ; d'autres affections telles les troubles mentaux, la baisse de l'acuité visuelle et auditive, les affections bucco-dentaires, les pathologies ostéo-articulaires et les maladies génétiques

Découvrez le fonds Carmignac Investissement

[Y accéder](#)



Carmignac Investissement A EUR Acc

ISIN: FR0010148981

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Durée minimum de placement recommandée



Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

RISQUE DE CONTREPARTIE : Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

RISQUE ACTION : Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

RISQUE DE CHANGE : Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

RISQUE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE : Impact direct sur la performance de l'OPCVM de l'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par le gestionnaire.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.

Caractéristiques - Carmignac Investissement

Part

A EUR Acc

| | |
|--|--|
| Forme juridique | FCP de droit français/OPCVM(UCITS) |
| Société de gestion | Carmignac Gestion S.A |
| Distributeur en Belgique | Carmignac Gestion S.A. ou Carmignac Gestion Luxembourg S.A. |
| Objectif d'investissement | Carmignac Investissement, OPCVM et FCP de droit français, est un fonds actions internationales, investis sans contrainte géographique, sectorielle ou de taille de valeurs, sur les places financières du monde entier. Le Fonds vise, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, à surperformer son indicateur de référence. Celui-ci est composé de l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD) calculé en USD, dividendes réinvestis, puis converti en euros à travers une gestion active et opportuniste grâce aux moteurs de performance suivants : les actions, les devises et occasionnellement les produits de taux. Ce fonds est géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier. |
| ISIN | FR0010148981 |
| Date de la 1ère VL | 26/01/1989 |
| Classification - SFDR | Article 9 |
| Devise | EUR |
| Affectation des résultats | Capitalisation |
| Indicateur de référence | MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis) |
| Fréquence de valorisation | Journalier du lundi au vendredi |
| Minimum de souscription initiale | 1 Part |
| Durée du produit | 99 ans |
| Durée minimum de placement recommandée | 5 ans |
| Garantie en capital | Non |

capital

Droits d'entrée maximum acquis aux distributeurs 4.00%

Frais de sortie 0.00%

Frais de gestion fixes 1.50%

Commission de performance 20,00% max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée.

Commission de performance facturée 0,00% (31/12/2021)

Précompte mobilier Imposition des dividendes et des intérêts chaque année (via le calculateur)

Taxe à la sortie -

Frais courant hors frais de performance 2.27 %

Taxe sur Opération Boursière (TOB) -

Champ d'application de l'article 19bis CIR92 NON

Publication des VL www.fundinfo.com

Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement de cette part/classe soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement.



Source Carmignac 21/10/2021.

Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Risk Managers » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Ce fonds ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et FATCA. Carmignac Investissement est un fonds commun de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KIID du produit concerné). Afin de connaître les frais réels prélevés par chaque distributeur, veuillez-vous référer à sa propre grille tarifaire. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Tout renseignement contractuel relatif aux Fonds renseignés dans cette publication figure dans les prospectus de ce dernier. Le prospectus, les KIID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante: avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KIID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. Le montant minimum de souscription des parts A EUR acc est de 1 part. En cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive de la Fiscalité de l'Épargne, conformément à l'article 19bis du CIR92, au moment du rachat de ses actions, l'investisseur sera amené à supporter un précompte mobilier de 30% sur les revenus qui proviendront, sous forme d'intérêts, plus-values ou moins-values, du rendement d'actifs investis dans des créances. Les distributions sont, quant à elles, soumises au précompte de 30% sans distinction des revenus. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris - France, ou à l'adresse complaints@carmignac.com ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site www.ombudsfin.be. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français, anglais, allemand, flamand, espagnol, italien sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs": https://www.carmignac.be/fr_BE/article-page/informations-reglementaires-2244

CARMIGNAC GESTION – 24, place Vendôme – F-75001 Paris – Tél. : (+33) 01 42 86 53 35. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15 000 000 € – RCS Paris B 349 501 676. CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link – 7, rue de la Chapelle – L-1325 Luxembourg – Tél. : (+352) 46 70 60 1. Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € – RC Luxembourg B67549.